



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MAISONS-ALFORT CHARENTON
SAID ALFORTVILLE CHARENTON
51 RUE CARNOT
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 44 884 819 112

Référence de l'avis : 23 94 A034687 40

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

38 RUE DES LILAS

94140 ALFORTVILLE

Numéro FIP : 940 24 58 5886068789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 94053

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place aupres de votre centre des finances publiques horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MAISONS-ALFORT CHARENTON
SAID ALFORTVILLE CHARENTON
51 RUE CARNOT

94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Revenu fiscal de référence :

9 335

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 00 44 884 819 112

Déclarant 1 - Nom de naissance : MICHELIN

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T	1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,00
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Revenus des associés et gérants.....		114		
Déduction minimale.....	-	114		0
Salaires, pensions, rentes nets.....		0		
BNC pro., régime spécial, déclarés.....		14100		
Abattement ⁶	-	4794		
BNC pro., régime spécial, nets.....		9306		
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				9306
Revenu brut global.....				9306
Revenu imposable.....				9306
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1		1	0
Montant de la réduction d'impôt.....				- 0
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				9335
Informations indiquées pour mémoire				
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires				29

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2021.....	16253	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16394	= 4114

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ouappelez le 0809 401 401